

EDITO

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Avec le retour des températures estivales, notre extraordinaire port est encore plus sublimé. Nous retrouvons nos plaisanciers en escale qui nous témoignent de leur attachement à notre destination. Port Grimaud est une destination singulière et nous travaillons tous les jours à préserver son charme, sa quiétude et son image de qualité.

Avec mes équipes, nous poursuivons le travail qui va permettre de définir les axes majeurs de la préservation des infrastructures au bénéfice des propriétaires et des usagers. Les températures très hautes nous rappellent également l'obligation morale et vitale de prendre le virage de l'environnement et de penser la gestion du port et les futurs travaux, sous l'angle écologique.

Nous avons le bonheur de vivre ou de travailler à Port Grimaud grâce à la vision de François SPOERRY. La singularité et l'extrême beauté de ce site rend ce lieu atypique. C'est un patrimoine historique. Comme pour tous les lieux remarquables, nous ne l'héritons pas de nos parents, c'est un lieu que nous empruntons à nos enfants.

A nous de travailler ensemble pour que Port Grimaud reste une grande fierté pour les générations futures.

Alain BENEDETTO

Maire de Grimaud



Vos services en ligne

Lors de la création du site internet **portdegrimaud.fr** un portail des usagers a été créé afin de pouvoir régler vos demandes administratives de manières dématérialisées. Cet espace est dédié à tous les usagers du Port : les escales, les annuels et les ex-amodiataires. Vous pouvez réaliser une demande d'escale en ligne, régler vos factures, signaler des mouvements sur votre amarrage etc. Dès que toutes les données auront ont été saisies par les services de la capitainerie, vous pourrez y retrouver toutes vos informations liées à votre expérience avec le port.

La régie du port : un modèle privilégié de gestion portuaire

Par décision du Conseil municipal, c'est désormais une régie municipale qui gère Port Grimaud. Ce modèle n'est pas une spécificité grimaudoise, au contraire. Afin d'améliorer le service aux usagers, de très nombreuses communes et administrations publiques ont décidés de sélectionner le modèle de la régie. C'est le cas, à Cogolin, à Villefranche sur mer, à Deauville, ou à Solenzara. De très nombreux exemples sur le littoral français pour la plus grande satisfaction des plaisanciers et propriétaires. Bien entendu ce modèle est mis en place avec un grand souci d'adaptation à la spécificité de Port Grimaud.

Signature des contrats

La procédure de signature des contrats des ex-amodiataires se poursuit à la capitainerie. Les services portuaires continuent de rassembler les données qui vont permettre d'éditer votre contrat. N'hésitez pas à vous y rendre pour accomplir directement les démarches sur place ou à solliciter les éléments par email (capitainerie@portdegrimaud.fr).

AGENDA

Exposition SZCZESNY



Du 27 mai et jusqu'au 15 octobre 2022, la commune de Grimaud invite l'artiste de renommée internationale, Stefan SZCZESNY, à mettre en scène un parcours artistique de plus d'une centaine d'œuvres qui vont se déployer dans et hors de la cité. Port Grimaud est l'hôte d'une série de sculptures disposées depuis l'entrée de l'avenue de la mer jusqu'à la capitainerie.

Stefan SZCZESNY est un artiste engagé qui a produit les panneaux muraux de la façade de l'UNESCO à Paris et il a également réalisé une fresque en céramique à la demande de la WWF.

Déplacement du Maire à Port ALACATI

Le Maire, Alain BENEDETTO, est en déplacement à Port ALACATI en Turquie. A l'invitation de Monsieur Yves SPOERRY, fils du créateur de Port Grimaud et de Xavier BOHL, architecte-conseil de Port GRIMAUD, le maire a été convié à découvrir une des autres réalisations de François SPOERRY. Cet échange s'inscrit dans une longue relation entre les deux communes. Une première rencontre a eu lieu avec l'ancien maire, créateur du Port, et qui avait découvert le village et Port Grimaud dans les années 80. Il a ensuite rencontré le maire actuel de la commune, Ekrem ORAN, pour échanger sur les retours d'expérience sur la valorisation et la préservation de ces créations architecturales.

Permanences pour la signature des contrats : la capitainerie est à votre entière disposition pour échanger avec vous sur la procédure de signature des contrats. Avec et sans rendez-vous.

Tous les jeudis matin : marché à Grimaud village et à Port Grimaud I.

Tous les vendredis matin : marché à Port Grimaud II.

Tous les Dimanches matin : marché à Port Grimaud – Brocante les mas de Bagatin, chemin de Bagatin.

PORT GRIMAUD - Newsletter #03

Edition Juillet • Août 2022

Directeur de la publication : Alain Benedetto Maire de Grimaud.

Rédaction : Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur de cabinet avec la collaboration des services municipaux.

Crédits photographiques : Marion AGNES / Cyril CARPENTIER /

Office de tourisme de Grimaud.

Conception graphique : Ideogram Design.

Impression : Azur Impression / Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur respecte les normes PPEFC®.

La reproduction, même partielle, des textes et photographies est rigoureusement interdite.

JUILLET

- **Du Mercredi 06 au Samedi 09 :** 2^{ème} Festival Rires aux étoiles, Place Neuve.
- **Du Jeudi 07 au Dimanche 10 :** Hubsid Jumping - Summer Tour, Jumping.
- **Mercredi 13 :** Ciné au Château (séance gratuite : Lalaland), Château.
- **Jeudi 14 :** La Guinguette de Grimaud, Place Neuve.
- **Vendredi 15 :** Les Soirées Musicales de Grimaud, concert anniversaire (20 ans), Château.
- **Mardi 19 :**
 - Les Grimaldines (Anggun), Grimaud Village.
 - Journée du rosé de Provence, Place Neuve.
- **Mardi 26 :** Les Grimaldines (Cœur de Pirate), Grimaud Village.

AOÛT

- **Mardi 02 :** Les Grimaldines (Manoukian & les Balkanes), Grimaud Village.
- **Mardi 09 :** Les Grimaldines (Santrofi), Grimaud Village.
- **Dimanche 14 :** Marché bio & zéro déchet, Grimaud Village.
- **Lundi 15 :** Commémoration du débarquement en Provence, Grimaud Village & Port Grimaud.
- **Lundi 15, Mardi 16 & Mercredi 17 :** Fête du Village, Grimaud Village, Port Grimaud, Parc de la Queste.
- **Mercredi 24 :** Ciné au Château (séance gratuite : The Greatest Showman), Château.
- **Vendredi 26 & Samedi 27 :** Les Médiévales de Grimaud, Grimaud Village.
- **Mercredi 31 :** Ciné au Château (séance gratuite : Moulin Rouge), Château.

Agenda complet et informations :

▶ www.mairie-grimaud.fr

▶ www.grimaud-provence.com

VRAI OU FAUX ?

Mon précédent contrat reste en vigueur jusqu'à la date initiale de la fin des concessions ?

FAUX – Les contrats d'amodiation qui ont été signés précédemment, prévoient une clause de résiliation des contrats dans l'hypothèse de la fin des concessions (art. 9 à PG1, art.7 à PG2 et art.10 à PG3). La présence de ces clauses vient clarifier la situation contrairement au dossier

«Propriano» jugé par le conseil d'Etat et dont les contrats ne disposaient pas de cette hypothèse.

Si je n'ai pas de contrat en 2022, il ne me sera pas possible de signer un contrat de 35 ans à partir de l'année prochaine ?

VRAI – La possibilité de signer le contrat de garantie d'usage pour 35 ans sera possible que s'il y a une continuité juridique entre les anciens contrats d'amodiation et le contrat de garantie d'usage.

Sans justification de titre d'occupation du plan d'eau pendant un an, il deviendra plus difficile de justifier la demande.

La commune a perdu ses procès contre les anciens délégataires ?

FAUX – La commune avait demandé à faire reconnaître le caractère urgent de certaines de ces demandes afin de limiter la durée d'une partie des contentieux parmi la vingtaine intentée par les différents délégataires. Le tribunal administratif de Toulon n'a pas reconnu le caractère urgent des demandes. C'est donc par la procédure classique devant le tribunal administratif que les dossiers seront jugés.



Informations & renseignements

+33 (0)4 94 56 29 88
capitainerie@portdegrimaud.fr

Visitez notre site internet :
www.portdegrimaud.fr